

Charte d'utilisation du matériel informatique et des ressources numériques d'ISTYA TP

1. **Objet de la Charte** Cette charte a pour but de définir les règles d'utilisation du matériel informatique, des logiciels et des ressources numériques mis à disposition par le CFA des Travaux Publics. Elle vise également à garantir un usage responsable, sécurisé et conforme aux règlements en vigueur.

2. **Champ d'Application** Cette charte s'applique à tous les utilisateurs (apprenants, formateurs, personnel administratif) ayant accès aux équipements informatiques et aux services numériques du CFA, y compris les postes informatiques, le réseau, Internet, les logiciels et les plateformes de formation en ligne.

3. Accès et Utilisation du Matériel Informatique

- L'utilisation du matériel informatique est strictement réservée à des fins pédagogiques et administratives.
- Chaque utilisateur est responsable du matériel qui lui est confié et doit en assurer un usage conforme.
- Toute dégradation volontaire ou utilisation abusive pourra entraîner des sanctions.
- L'utilisation de supports personnels (clés USB, disques durs externes, ordinateurs portables) est soumise à autorisation préalable et à un contrôle antivirus.

4. Utilisation des Logiciels et des Ressources Numériques

- Seuls les logiciels autorisés par le CFA peuvent être installés et utilisés.
- Toute installation de logiciel sans autorisation préalable est interdite.
- Les utilisateurs doivent respecter les droits d'auteur et les licences des logiciels.
- L'utilisation de plateformes de formation en ligne doit respecter les conditions d'utilisation du CFA.

5. Accès à Internet et Bonne Conduite Numérique

- L'utilisation d'Internet doit être conforme aux besoins pédagogiques et administratifs.
- L'accès à des sites inappropriés (violence, discrimination, contenus illicites) est strictement interdit.
- Les réseaux sociaux ne doivent pas être utilisés à des fins personnelles pendant les heures de formation.
- Il est interdit de publier des contenus portant atteinte à l'image du CFA, de ses élèves ou de son personnel.
- Toute utilisation de messageries instantanées ou de forums doit se faire dans un cadre strictement professionnel ou pédagogique.

6. Confidentialité et Protection des Données

- Les utilisateurs doivent respecter la confidentialité des données personnelles et professionnelles.
- Il est interdit de partager des identifiants ou mots de passe avec d'autres personnes.
- Toute tentative d'accès non autorisé à des données est passible de sanctions.
- Les utilisateurs doivent veiller à ne pas divulguer d'informations sensibles concernant le CFA ou ses membres.
- Les données personnelles collectées et stockées dans le cadre de l'activité pédagogique doivent respecter la réglementation en vigueur (RGPD).

7. **Sanctions en Cas de Non-Respect** Tout manquement à cette charte peut entraîner des sanctions pouvant aller d'un avertissement à une exclusion temporaire ou définitive des services informatiques du CFA. En cas de faute grave (cyberharcèlement, diffusion de contenus illicites, piratage), des poursuites disciplinaires et judiciaires pourront être engagées.

8. **Engagement de l'Utilisateur** Chaque utilisateur reconnaît avoir pris connaissance de la présente charte et s'engage à la respecter. En cas de non-respect, il pourra être tenu responsable des conséquences de ses actes.